

Lancement de la consultation du public sur la gestion de l'eau et les risques d'inondation

Depuis le 15 février 2021 et pour 6 mois, le comité de bassin de Corse et le préfet coordonnateur de bassin invitent tous les citoyens à donner leur avis sur les grands enjeux de l'eau et les défis à relever pour atteindre le bon état de nos eaux, adapter nos territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondation.



Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et lagunes, de nos nappes souterraines et de notre littoral est un objectif national et européen, tout comme la réduction des risques d'inondation.

C'est une ambition collective majeure pour les années à venir.

- **Sur quoi donner son avis ?**

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), qui tracent sur les territoires les politiques publiques pour l'eau et les risques d'inondation, sont en cours de révision. Ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027. Avant cela, ces documents sont soumis à l'avis du public pendant 6 mois.

Chaque avis compte. Les citoyens, les collectivités, entreprises, associations, groupes d'acteurs concernés sont invités à répondre à cette consultation et donner leur avis sur les pistes d'action et les programmes de mesures à engager. C'est pour eux l'occasion de s'informer, de s'exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement. Par exemple, est-il prioritaire de réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable ? Est-il urgent de restaurer les zones de débordement naturel des rivières pour limiter le risque d'inondation ? Est-ce prioritaire de limiter les constructions le long du littoral afin de préserver le trait de côte et les fonds marins en bordure de littoral ? Seriez-vous prêt à adopter un comportement écoresponsable (ne pas gaspiller l'eau, utiliser des produits les moins polluants possible...) ?

Participez en ligne ! Pour répondre au questionnaire et accéder aux documents de la consultation mis à la disposition du public, rendez-vous sur <https://corse.eaufrance.fr>

- **Cap sur le bon état des eaux d'ici 2027**

Les orientations fondamentales du prochain SDAGE visent à s'adapter au changement climatique et économiser l'eau, réduire les pollutions et protéger notre santé, préserver la qualité de nos rivières, de nos lagunes et de la Méditerranée, préserver les zones humides et la biodiversité, et restaurer les cours d'eau en contribuant ainsi à la prévention des inondations.

En Corse, la qualité des eaux superficielles est déjà remarquable avec 88 % des cours d'eau, lacs, lagunes et eaux côtières en bon état écologique. Le SDAGE a pour ambition d'aller plus loin et d'atteindre les 98 % en 2027. De la même façon, les eaux souterraines sont d'ores et déjà toutes en bon état chimique et l'objectif pour leur état quantitatif est de passer de 88 % d'entre elles actuellement en bon état à 100 % en 2027.

Un programme de mesures adapté au territoire vise à permettre d'atteindre ces objectifs. Son coût total pour la période 2022-2027 est estimé à 135,5 millions d'euros.

Les avis recueillis lors de cette consultation permettront au comité de bassin et à l'État de finaliser les enjeux de chaque bassin hydrographique et de mettre à jour les stratégies de bassin pour l'eau (le SDAGE) et pour la gestion des inondations dans le cadre du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

La synthèse des résultats sera disponible fin 2021.

REPERES

En Corse



[Lire la plaquette](#) : les projets de SDAGE et de programme de mesures 2022-2027 du bassin de Corse en consultation

Le comité de bassin de Corse est une assemblée dont les membres, nommés pour 6 ans, sont des représentants d'élus des collectivités territoriales, d'usagers non professionnels de l'eau (pêcheurs, associations de défense de l'environnement, consommateurs...), d'usagers professionnels (agriculteurs, industriels...) et de l'Etat. Désignés par la Collectivité de Corse (sauf les représentants de l'Etat), ils débattent des grands axes de la politique de gestion de la ressource en eau et de protection des milieux naturels aquatiques.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens - Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - laurence@plus2sens.com

- Stéphanie Bonnamour - 06 60 58 45 45 - stephanie@plus2sens.com